

AIDE AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE PROXIMITE ET DE L'ARTISANAT

Dossier de demande d'aide(s) financière(s)

1 / LE DEMANDEUR

Prénom		Nom	
Fonction			
Adresse			
Code postal		Ville	
Tel		Mail	

2/ L'ENTREPRISE

Nom société		Enseigne	
Activité			
Adresse			
Code postal	92270	Ville	BOIS-COLOMBES
SIRET		Code NAF	
Forme juridique		Date création	

Effectif ETP	CA net N-1	CA net N-2

3/ DEMANDE D'AIDE(S)

Objet de la demande
☐ Aide aux loyers ☐ Aide(s) à l'investissement Description :

A. Aide aux loyers

Montant du loyer annuel	Montant éligible : 30% du loyer annuel plafonné à 5000€	Montant de l'aide aux loyers demandée

B. Aide(s) à l'investissement

Nature Montant estimé (devis)	Montant estimé (devis)	% d'éligibilité	Plafond	Montant éligible demandé
A. Les investissements en matériel				
		30%	7 500€	
		30%	7 500€	
		30%	7 500€	
		30%	7 500€	
		30%	7 500€	
Total général				
B. Les investissements de rénovation ou de création visible depuis le domaine public (vitrine, rideau métallique, façade, enseigne...)				
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
Total général				
C. Les travaux d'aménagements de mise en accessibilité et/ou sécurité (normes électriques...)				
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
Total général				

D. Les investissements d'économie d'énergie (isolation, éclairage, chauffage, etc.)

		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
Total général				

E. La construction et l'aménagement de terrasses et pergolas pour les entreprises relevant prioritairement des secteurs de la restauration

		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
		30%	10 000€	
Total général				

4/ DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

Le demandeur devra fournir en complément les documents mentionnés dans l'annexe 2

Je soussigné(e),....., certifie que les informations indiquées sont exactes.

Date :

Signature :

Toutes les données personnelles transmises à la Ville sont récoltées à la seule fin de la bonne instruction des candidatures, dans le respect du règlement général européen sur la protection des données personnelles du 23 mai 2018.

Ces données peuvent être modifiées, supprimées ou consultées librement par les candidats sur simple demande adressée au Délégué à la Protection des Données Personnelles de la Commune (r.faure@bois-colombes.com).